



**Réunion Publique**  
**Seniors et maintien du lien social dans le 17<sup>e</sup> arrondissement**  
**Lundi 16 décembre – Musée Jean-Jacques Henner**



**Etaient présents**

- Carline Lubin Noël, Conseillère de Paris en charge de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Economie circulaire. Chargée du conseil de Quartier Legendre-Levis.
- Hélène Jacquemont, Conseillère de Paris en charge des affaires sociales, des seniors, de la prévention, de l'autonomie et de l'inclusion numérique. Chargée du Conseil de Quartier Courcelles-Wagram.
- Marc Lamoussière, Président de l'association *Les amis*.
- Sandrine, chargée de relation avec les aînées, *Paris en compagnie*.

**Introduction**

Carline Lubin-Noël introduit cette réunion publique en remerciant les différents intervenants, ainsi que le musée Jean-Jacques Henner pour son accueil. Celle-ci précise que le thème a été choisi par les membres du conseil de quartier Legendre-Levis, dont elle est l'élue déléguée. Carline Lubin-Noël rappelle également qu'une chorale de Noël, conjointement organisée avec le conseil de quartier Courcelles-Wagram, sera offerte aux habitants des deux quartiers et donne rendez-vous aux habitants rue de Poncelet, rue de Courcelles et Place Levis pour partager ce temps convivial.



Cette introduction est suivie d'une prise de parole de l'élue, conseillère de Paris, Hélène Jacquemont qui informe venir avec une double casquette. Elle remercie les membres du conseil de quartier Legendre-Levis d'avoir choisi ce sujet qui n'est pas souvent abordé. Ainsi que Marc Lamoussière et l'association Paris en Compagnie qui sont deux associations au sein de l'arrondissement, contribuant à l'animation pour les publics seniors.

L'objet de cette réunion est d'informer que des actions existent pour maintenir le lien social. Ceci est d'autant plus important en cette période de fêtes et quelques années après le COVID.

Un quart des Parisiens a plus de 60 ans. D'ici 2030, au vu de la courbe démographique, les baby-boomers de 1946 auront 80 ans. Les statistiques montrent qu'à partir de 80 ans, des fragilités commencent à s'installer. Il va donc y avoir un point critique sur le parcours des seniors, notamment au niveau du parcours résidentiel.

## I. Les actions proposées par la Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement

Beaucoup d'actions sont faites au niveau municipal, avec des services variés : les résidences autonomie, les restaurants émeraudes, les clubs seniors, l'université permanente, etc.

Au-delà de l'offre de la Ville de Paris, Geoffroy Boulard, Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement, a souhaité animer la vie des seniors avec une approche plus bidimensionnelle, c'est-à-dire pour les usagers qui ont plus de cinquante ans.

Tout ce qui est proposé par la Mairie d'arrondissement est gratuit.

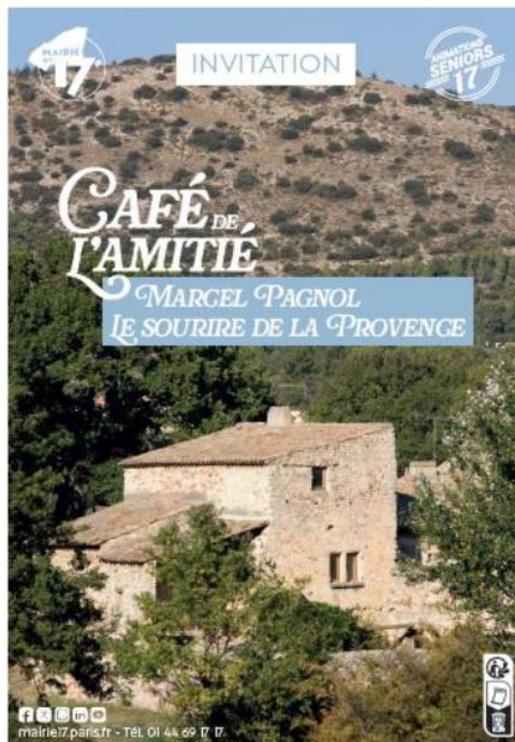
- Le ciné-seniors



*Exemple de programmation, dans le cadre des ciné-seniors, un mardi par mois.*

Le premier mardi de chaque mois, à 15 h. Cela fonctionne également durant les vacances scolaires avec un choix de films qui ne sont pas à l'affiche des cinémas : Une ou deux fois par an, un sondage est organisé afin de demander aux personnes concernées quels films ils souhaitent voir dans ce cadre-ci. Cela donne des propositions assez diverses. La programmation est diffusée sur le site de la Mairie (<https://mairie17.paris.fr/>) ou par courrier, pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec le numérique.

- Le café de l'amitié



*Exemple de programmation, dans le cadre des cafés de l'amitié*

Le concept a été inventé par l'élu municipal Christophe Ledran il y a dix ans. Le constat était que l'arrondissement est vaste et l'idée est de pouvoir faire des activités près de chez soi, dans son quartier. Concrètement, l'équipe va dans un café avec soixante personnes qui échangent autour d'un sujet donné.

La Mairie en organise six par an et change de quartier à chaque fois. Un mois sur deux, un événement est mis en place. Par exemple, le bal galette organisé en janvier, qui est l'événement le plus festif de l'année. Uniquement sur invitation, à cause des jauges de sécurité.

- [Les conférences](#)



Ci-contre un exemple de conférence proposé par la Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement. Le sujet était la sécurité : comment se protéger des escroqueries et des arnaques. Les missions de la mairie et de la police municipale ont été présentées aux habitants, les numéros de téléphone utiles, etc.

Une équipe de bénévoles a également été constituée en *conseil des seniors*, qui aident à monter ce type d'événements.

- Les cafés éphémères

Tous les ans, la Maire distribue des boîtes de chocolat pour la fin de l'année, aux personnes bénéficiant d'une petite retraite. 6000 seniors sont concernés dans le 17<sup>e</sup>.

Ils viennent sur une semaine en décembre à la Mairie.

Dans la salle des fêtes se trouvent des stands de prévention santé (exemple : aide à trouver un médecin traitant)





Dans la salle des mariages, les seniors sont accueillis par des bénévoles du Conseil Municipal des Jeunes, des Volontaires de l'Heure Civique et des Bénévoles du Conseil des seniors, durant quatre jours autour d'un café/chocolat chaud dans une ambiance chaleureuse avec des pâtisseries et des décorations de Noël, dans un esprit café éphémère.

Cela permet d'avoir un contact direct avec les administrés et d'échanger avec eux sur les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien (par exemple: des problèmes d'ascenseur dans leur immeuble, etc.)

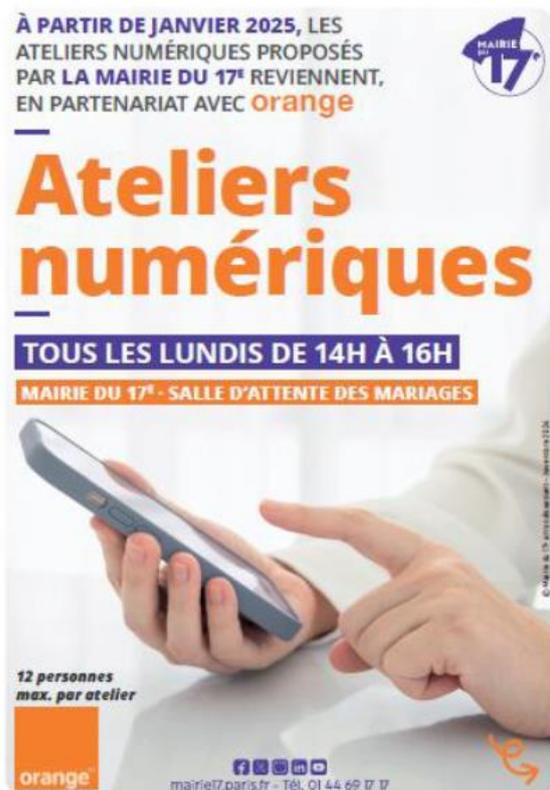
- [L'exclusion numérique: assistance informatique à la Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement](#)

Des ateliers d'assistance informatique ont été mis en place avec des bénévoles.

Les administrés qui en ont besoin pourront trouver :

- Une conseillère numérique et une équipe de bénévoles, dans le hall de la Mairie.
- Il est nécessaire d'apporter son propre matériel informatique.
- Chaque personne vient avec les sujets qui l'intéressent: comment prendre un rdv Doctolib? Comment créer un mail? Pouvez-vous m'installer WhatsApp sur l'ordinateur? etc.
- Il faut prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie. Hélène Jacquemont rappelle que lorsque l'on est inscrit, il est nécessaire soit d'informer de toute annulation, soit d'honorer son inscription.

- [L'exclusion numérique: ateliers numériques en partenariat en Orange](#)



## Bulletin d'inscription

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_

### SÉCURISER SES DONNÉES POUR ÉVITER LES ARNAQUES

- 13 janvier       24 mars       9 juin  
 17 février       5 mai

### SÉCURISER SON SMARTPHONE

- 17 février       7 avril       30 juin  
 3 mars       19 mai

### DÉBUTER AVEC SON SMARTPHONE

- 27 janvier       31 mars       23 juin  
 24 février       12 mai

### GARDER UN LIEN AVEC WHATSAPP

- 3 février       14 avril       3 juin  
 10 mars       26 mai

### DÉCRYPTER L'INFORMATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- 10 février       28 avril  
 17 mars       2 juin

Merci de remplir le formulaire et de le déposer à l'accueil du rez-de-chaussée  
 12 personnes maximum par atelier

Développement de cours collectifs, tous les lundis de 14 h à 16 h en salle des mariages. Sur inscriptions (<https://mairie17.paris.fr/pages/ateliers-numeriques-24525> ou 01 44 69 17 17).

Les thèmes proposés sont :

- Sécuriser ses données pour éviter les arnaques.
- Sécuriser son smartphone.
- Débuter avec son smartphone.
- Garder un lien avec WhatsApp.
- Décrypter l'information sur les réseaux sociaux.

- [Informations générales](#)

Les personnes qui souhaitent être bénévoles sont bienvenues pour aider entre autres à l'organisation des événements, la mise sous pli des enveloppes, etc.

Les services pérennes sont :

- **Les clubs seniors :**

Il y en a : à Ternes, rue de Saussure et à la Villa Saint-Ange. Il s'agit de lieux qui ressemblent à une maison d'associations avec plusieurs activités proposées : de la chorale, du bridge, des cours de peinture etc. Aux Ternes, il y a des activités de

jardinage. Ces lieux ont des salariés de la Ville de Paris et l'adhésion dépend de la ressource du foyer souhaitant les intégrer.

Il y a également des prestations, selon les ressources du foyer, comme par exemple de la pédicure, de la coiffure, etc. Il y a également un service de téléalarme municipal.

- **Les résidences autonomie :**

Il y a 7700 places dans des appartements. Ils sont proposés aux personnes de plus de 65 ans et pouvant justifier d'un minimum de trois ans de résidence dans la ville.

- **Restaurants émeraudes :**

Il y a également les restaurants émeraudes avec une équipe de cuisiniers professionnels. Il est possible de demander sa carte pour profiter des repas entrée, plat, dessert à des prix raisonnables. Il est possible, avec cette carte, d'aller dans l'ensemble des restaurants émeraudes présents dans Paris.

Il y en aura bientôt un en 2025, au niveau du quartier des Epinettes.

**Retrouver toutes les informations ici :**

<https://www.paris.fr/pages/aides-a-la-restauration-3847# acces-aux-restaurants-paris-émeraude-pour-les-personnes-âgées>

**Retrouver les adresses des restaurants émeraudes ici :**

<https://www.paris.fr/lieux/restaurants-émeraude/tous-les-horaires>

- **Nouvel espace au rez-de-chaussée de la Mairie d'arrondissement :**

À partir du 6 février, les personnes pourront aller à l'espace info senior pour faire le point sur leurs droits. Il sera situé dans un box dans l'espace nouvellement appelé Pereire (anciennement salle aux colonnes). Ce box sera ouvert le jeudi après-midi seulement, le nombre de bénévoles étant restreint, il n'est aujourd'hui pas possible d'ouvrir davantage.

• [Questions / réponses](#)

**Habitante :** *Une amie médecin urgentiste m'a informé qu'il y a beaucoup d'AVC. Elle est dans un secteur dans le 16<sup>e</sup> arrondissement. Elle dit que beaucoup d'AVC sont bien pris en charge grâce aux dispositifs de téléassistance. Il s'agit d'une sorte de petit pendentif. C'est tangible et on peut aussi le mettre dans sa poche. Et lorsque vous tombez, c'est lui qui réagit. Parce que ce n'est pas le tout de tomber, vous n'avez pas toujours la possibilité de téléphoner ou d'aller voir les voisins. Donc c'est mon amie médecin qui m'a informé et elle me dit qu'il y a deux ou trois personnes par mois qui sont secourues avec ce dispositif.*

**Hélène Jacquemont :** *Vous allez au deuxième étage de la Mairie et vous faites un bilan de vos droits. Vous pouvez souscrire à toute la panoplie de services offerts par la Ville de Paris. Et donc, nous proposons ce service de téléalarme au niveau municipal dans le cadre d'un marché public avec des professionnels.*

**Habitante :** *Est-ce qu'il existe un livret qui regroupe toutes les informations avec une cartographie ?*

**Hélène Jacquemont :** *Oui, c'est également sur internet et il faut venir à l'espace info seniors à la rentrée.*

**Retrouver toutes les informations ici :**

<https://mairie17.paris.fr/pages/animations-et-loisirs-pour-les-seniors-du-17e-17098>

## **II. Association Les amis**

En 1942, le siège est au 17 rue de Tocqueville et ses actions ont lieu principalement sur la Place de Lévis. Elle est déclarée en association en 1943 avec un but humanitaire et philanthropique : ses membres décident d'apporter des actions utiles à la population de cette époque.

Un dispensaire, une bibliothèque et un secrétariat social seront notamment mis en place. Un vestiaire verra le jour : il s'agira d'apporter des vêtements à destination des personnes déshéritées.

L'association recevra de la part de donateurs un terrain et des locaux permettant d'organiser une colonie de vacances à Gréolières. L'association en confie la gestion à une congrégation religieuse.

Le reste de l'activité est limité au dispensaire.

1942	Création de l'association « Les Amis de Saint Charles de Monceau » pour gérer les œuvres sociales de la paroisse.
1943	Déclaration à la Préfecture de police (JO du 25 mai 1943) Installation d'un dispensaire, d'une bibliothèque et d'un secrétariat social 7, place de Lévis et 22, rue Legendre.
1947	Adjonction d'un vestiaire et d'une bibliothèque d'études napoléoniennes.
1952	Création da patronages, de colonies de vacances et de secours aux vieillards.
1957	Acquisition à Gréolières (Alpes maritimes) d'une colonie de vacances. Le dispensaire ouvre ses consultations aux enfants.

L'association poursuit ses œuvres sociales avec la transformation du dispensaire en centre de soins et se dote de différents matériels médicaux, grâce à des subventions des pouvoirs publics.

La propriété de Gréolières est vendue en 1970.

1961	Installation d'un cabinet dentaire et d'appareils de radioscopie et de radiographie.
1964	Développement des colonies de vacances et des camps de neige à Noël et Pâques.
1965	Acquisition d'un électrocardiographe et d'un cabinet de kinésithérapie.
1970	Fermeture du dispensaire et de la colonie de vacances.
1971	Un centre de soins succède au dispensaire et la propriété de Gréolières est vendue.

En 1974, l'association se laïcise et en 1975 elle acquiert le local du 27, rue Legendre. C'est à ce moment-là que l'association crée un centre d'informations et de services pour personnes âgées.

Le centre de soin ferme en 1985 et cède la place à une halte-garderie avec 10 enfants en crèche et 19 en halte-garderie. Elle fermera à son tour en 2013, puisqu'elle ne répondait plus aux normes exigées pour ce type d'établissement. Elle est aujourd'hui remplacée par une crèche des petits chaperons rouges.

1974	L'association se « laïcise » et devient « LES AMIS »
1975	Acquisition du local actuel 27, rue Legendre, où est installé un « Centre d'information et de services pour personnes âgées » : informations juridiques, bibliothèques, conférences, projections, éducation physique, jeux, voyages.
1985	Fermeture du centre de soins.
1986	Une crèche-halte-garderie remplace le centre de soins 5, place de Levis.
2013	Fermeture de la crèche-halte-garderie.
2023	L'activité de l'association qui compte à ce jour 292 adhérents, est recentrée sur les activités pour personnes âgées.



En 2023, l'association fête ses 80 ans avec 292 adhérents. 80% des adhérents ont entre 65 et 84 ans et deux personnes sont proches des 100 ans.

- **Activités proposées par l'association :**

- Langues : Anglais, italien et espagnol.
- Ludiques : Bridge et Scrabble.
- Physiques : gymnastique, sophrologie, yoga, Qi-gong.
- Artistiques : Aquarelle, peinture sur porcelaine.
- Autres : une conférence par mois et l'informatique avec une personne qui peut dépanner et expliquer, selon les besoins des usagers.

L'établissement compte deux grandes salles.

Cette association offre un lien social à ses usagers et adhérents qui peuvent venir faire leurs activités quotidiennement. Par exemple, il y a quelques semaines, une exposition d'aquarelles a été organisée par le professeur et ses élèves. Cela a réuni du monde.

Le président de l'association constate qu'il y a plus d'adhérents qu'avant le COVID, notamment avec la fermeture de certains clubs de Bridge dans les alentours.

La cotisation est de 70 euros pour l'année civile et de 85 euros pour ceux qui jouent au Bridge, parce que de temps en temps il est nécessaire de remplacer des tables et boîtes à enchères.

**Habitante :** *Pour le Bridge, il faut savoir jouer ?*

**M. Lamoussière (président de l'association) :** *C'est préférable. Il y a une personne qui a été intégrée et qui ne savait pas jouer. Elle a été formée parce qu'il y a d'autres personnes qui aident et préparent les jeux. Mais disons que c'est plutôt exceptionnel d'avoir des personnes complètement néophytes.*

**Carline Lubin-Noël :** *Je vous remercie pour cette présentation. Sachez également que tous les ans la Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement organise un forum des associations où vous avez tout un panel de ce que proposent les associations de l'arrondissement. Notamment en termes de maintien du lien social pour les seniors.*

### **III. Association Paris en compagnie**

**Retrouvez toutes les informations**

<https://www.parisencompagnie.org/>

Paris en Compagnie est une association destinée aux seniors de plus de 65 ans. Elle intervient dans tout Paris, avec 4000 aînés et 3000 bénévoles. Ce service est gratuit,

sans condition de ressources et sans délai d'attente (réponse 7 jours après inscription).

En 2018, la Maire de Paris a décidé, sur la base d'un appel à projet, de créer une association qui prendra en charge les aînés isolés en créant du lien social et intergénérationnel. Elle a été co-fondée par la *Mairie de Paris*, les *Petits Frères des Pauvres* et l'*autonomie Saint-Jacques (ou la DAC)*.

## Paris en compagnie, qu'est-ce que c'est ?

### Aide aux déplacements :

C'est pouvoir bénéficier de l'aide d'un bénévole qui viendra gratuitement à la rencontre des aînés, afin de les accompagner dans leurs différents déplacements.

Par exemple :

- Culture et loisirs (cinéma, théâtre...)
- Clubs seniors
- Rendez-vous médicaux (aide au bras, à la canne, dans le taxi, etc.)



Le bénévole vient chercher l'aîné à son domicile et l'accompagne jusqu'au rendez-vous et le raccompagne ensuite à son domicile : l'action se fera toujours de porte à porte.

Il est également possible d'accompagner l'aîné à un rendez-vous en prenant contact avec la PAM (Paris Mobilité Autonomie). Il s'agit d'un système de petites voitures mis à disposition par la Mairie de Paris, pour les personnes à mobilité réduite et avec des frais moins onéreux qu'un taxi

traditionnel.

### Aide à la mise en place d'actions d'aide à domicile :

Les bénévoles peuvent également aider les aînés à mettre en place des actions améliorant leur quotidien : rendez-vous avec un kinésithérapeute à domicile, aide-ménagère, etc.

### L'appel convivial :

Il y a également des appels à la convivialité, qui ont pris tout leur sens durant le COVID : en effet, à cette période les bénévoles appelaient les aînées toutes les semaines à la même heure et le même jour, afin de prendre des nouvelles. Ce dispositif est mis en place au moment où l'ainé le souhaite.

#### Les missions spéciales :

Il y a également tout au long de l'année, des missions spéciales. Par exemple, des événements conviviaux autour de la galette des rois à la période de Noël, une kermesse au mois de mai, une marche solidaire en octobre.

L'association est axée sur l'extérieur : les bénévoles n'entreront pas dans le domicile de l'ainé. Sauf en cas de besoin, comme par exemple dans un cas où à cause de problèmes d'arthroses l'ainée n'arrive pas à fermer son manteau ou si la porte est difficile à fermer etc.



La mission de Sandrine, présente ce soir, est de :

- Recenser les aînés inscrits.
- Savoir si l'accompagnement les a satisfaits.
- Recueillir le debrief détaillé de la journée par les bénévoles.

Les aînés inscrits depuis longtemps sont suivis, en cas de problèmes rencontrés. L'association va orienter vers un service municipal apte à aider la personne (Espace Parisien Solidarité, maison des aînés et des aidants, Emmaüs Connect, etc.)

### **Comment ça marche ?<sup>1</sup>**

Je souhaite être accompagné.e :

Etape 1 : Je m'inscris gratuitement et remplis le formulaire :

Par téléphone, du lundi au samedi de 14h à 18h, en appelant nos coordinatrices au **01 85 74 75 76**

Sur le site internet [parisencompagnie.org](https://www.parisencompagnie.org)

<sup>1</sup> Source : <https://www.parisencompagnie.org/commentcamarche>

Etape 2: Dès l'inscription, une coordinatrice de Paris en Compagnie prendra en compte votre demande d'accompagnement. A savoir, les accompagnements se réservent au minimum 7 jours avant la date souhaitée.

Etape 3: Lorsque votre demande est publiée sur l'application mobile de Paris en Compagnie, un.e bénévole prend contact avec vous.